



# Ligue Occitanie de Vol Libre

Maison des Sports  
190 Rue Isatis  
BP 81908  
31319 Labège

## Compte-rendu du Comité Directeur du 10 avril 2021

Présents : JL LOMON, J FRIRY, D MENEZ, E HERBEMONT, JJ DOUSSET, JM GIBRAT, JP COUZINET, P FONTANA, L GARCIA, B WASCH, C LAUBERTIE, R LAUBERTIE, J COURTAÏN, P VAUGEOIS, L CHAMERAT, P FOUCHE, E DOUERLER, L MESNIER, E IRVOAS, MA ALTIER, JJ CANTAGREL, S BODOU, C CESSIO.

Excusés : P WIZNIEWSKI

La réunion s'est tenue en mode « distanciel » via une connexion TEAMS.

Faute de Secrétaire Général, Brigitte propose d'être la secrétaire de séance.

### 1- Organisation, fonctionnement de la Ligue

Jean-Luc liste les différentes tâches du secrétaire général qui pourraient être réparties entre plusieurs membres du CD (un mail a été envoyé avec le détail avant la réunion). Cependant, pour être conforme aux statuts, il doit y avoir un secrétaire général.

- Dossiers ANS : Laetitia se propose comme renfort.
- Secrétaire des séances plénières : les prises de notes et rédaction de CR pourraient être effectuées à tour de rôle par les membres du CD.
- Préparation de l'AG (hors logistique) en collaboration avec Caroline : pas de candidat.
- Secrétariat Administratif occupé par Caroline
  - Son temps de travail pour la Ligue se fait sur la base de 2H/semaine et 188€/mois. Le contrat initial 2007 prévoyait 1H par semaine.
  - Caroline déposera les dossiers sur le Compte Asso.
  - Gestion des emails destinés à « secretaire@lovl.fr » réponse aux structures.
  - Si la charge de travail dépasse le contrat, le supplément sera facturé.

Proposition de Laurent C : possibilité de rémunérer certaines tâches



Pas de candidat pour occuper le poste de Secrétaire Général.





# Ligue Occitanie de Vol Libre

Maison des Sports  
190 Rue Isatis  
BP 81908  
31319 Labège

## 2- Dossiers ANS

Ci-dessous les délais à respecter pour traiter les dossiers.

### TRAITEMENT DES DOSSIERS

Lorsque une date butoir de saisie de dossier est connue le temps sera découpé afin de laisser à chacun un temps équitable ménageant la vie de chacun des bénévoles concerné ;

Date de connaissance de la date butoir	Temps restant entre les 2 dates		Secrétariat	Date butoir
	½ temps restant pour fournir le projet de dossier au BD	½ temps restant pour la constitution du dossier définitif	3 jours ouvrables pour la saisie du dossier sur le site adhoc	

A ce jour, la FFVL n'a communiqué aucune directive. La date butoir pourrait être le 10/05/21.  
Nous attendons la lettre de cadrage qui liste les actions éligibles ANS.

Rappel : la Ligue ne peut plus se comporter en redistributeur de subventions.

→ La Ligue doit pouvoir aider les structures à monter leurs dossiers ANS.

Sur la Dropbox « Commissions », un dossier « LOVL – ANS » a été créé avec les tutos existants. La lettre de cadrage y sera déposée à réception. Chacun peut enrichir le dossier.

Il existe un tuto fédéral : <https://federation.ffvl.fr/pages/demande-subvention-ans-2021>

Les structures peuvent demander des financements auprès de : ANS, CDVL, Ligue, FFVL mais aussi auprès de la région, du département ou des communes.

### Remarques :

P Fouché : les dossiers Handi sont prêts à être déposés

P Vaugeois : le CDVL 30 fait beaucoup d'assistance aux projets

Le Haut-Niveau a une subvention ANS spécifique (responsables : Cadres Techniques)

### Question :

Quel est le montant maximum que peut accorder l'ANS sur un projet ?

L'ANS peut subventionner entre 30% et 50% du montant total du projet.





# Ligue Occitanie de Vol Libre

Maison des Sports  
190 Rue Isatis  
BP 81908  
31319 Labège

## 3- Calendrier des prochaines réunions

Les dates finalement retenues sont :

26/06/21 présentiel

16/10/21

11/12/21

12/02/22

AG de la Ligue : 12/03/22 sous réserve de la date de l'AG de la FD (2 semaines d'écart entre les 2).

Pour la tenue des réunions du CD, nous arrivons à la proposition suivante :

- 2 réunions en présentiel, avec une alternance Labège / Argeliers
- 2 réunions en visio « groupe » : rassemblement sur Labège (mise à disposition d'une salle visio) et rassemblement vers Montpellier/Nîmes (recherche d'une salle visio au CDOS de Nîmes ?)

## 4- Responsables par Thématique

### THEMATIQUES

#### Formation

Incluant toutes les disciplines

#### Gestion des sites

Incluant les espaces aériens

#### Haut-Niveau équipe de Ligue

Incluant la compétition

#### Féminines, événements, Handi, jeunes...

Si un élu volontaire pour être responsable thématique

Chaque thématique devra produire des actions « Ligue » et éventuellement accordée des aides financières en fonction d'un budget discuté en réunion de CD qui tiendra compte des possibilités propres de la Ligue (pas de redistribution de l'ANS) et des objectifs retenus parmi ceux proposés dans le PSF de la FFVL.

Les responsables ne sont pas forcément des élus.

### Exemple :

Responsable Thématique Formation

→ Parapente (1 responsable)

→ Delta (1 responsable)

→ Cerf-Volant (1 responsable)

→ Kite (1 responsable)



Delta



Parapente



Cerf-volant



Kite



Boomerang



# Ligue Occitanie de Vol Libre

Maison des Sports  
190 Rue Isatis  
BP 81908  
31319 Labège

Chaque thématique devra envoyer à Laëtitia et Jean-Luc son dossier ANS complet, les actions devront être réparties sur l'ensemble du territoire de l'Occitanie.

## 5- Action post réunion

Pour déterminer les Responsables Thématiques, Jean-Luc va envoyer un mail avec un tableau récapitulatif où chacun pourra se positionner.

A réception de la lettre de cadrage de la fédération, les responsables thématiques se verront alloués un budget pour l'année.

## 6- Conclusion

Jean-Luc rappelle qu'il faut être prudent avant de se mettre en vol.

Laurent nous informe que l'accidentologie est catastrophique et que les conditions sont parfois très toniques même pour des pilotes très expérimentés.

Sans secrétaire général, la Ligue n'est pas en règle vis-à-vis de ses statuts.

La réunion est clôturée.

La secrétaire de séance  
Brigitte Wasch



Delta



Parapente



Cerf-volant



Kite



Boomerang